Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 24 (1922)

Heft: 2

Artikel: La villa romaine de la Grange, Genève

Autor: Blondel, L. / Darier, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-160115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La villa romaine de la Grange, Genève.

Par *L. Blondel* et † *G. Darier.*

Monsieur William Favre, faisant exécuter des nivellements dans le haut de sa propriété de la Grange aux Eaux-Vives, en 1888, mit au jour les substructions d'un important édifice. Le docteur Hippolyte Gosse, appelé pour examiner cette découverte, reconnut qu'il s'agissait d'une construction romaine [1]).

Gosse signalait l'existence d'un bâtiment de bains et la trouvaille de briques, poteries, marbres, monnaies, etc.... Depuis lors, il ne fut plus question de ces ruines et leur emplacement même fut oublié. Grâce à la générosité de son dernier propriétaire, ce magnifique domaine est devenu un parc de la Ville de Genève. Pendant la guerre, ces terrains ayant été mis en culture, nous avons récolté une quantité importante de débris de poterie et de tuiles à la superficie du sol. La ville de Genève nous a autorisé à entreprendre, avec M. Gaston Darier, des fouilles pour retrouver les substructions. Il était malheureusement évident qu'une partie importante des ruines avaient dû être détruite en 1888 et que le sol en maint endroit avait été abaissé d'un mètre.

Trois mois plus tard, à la suite de diverses recherches, nous avons retrouvé dans les papiers de M. Favre une description et un plan très sommaire des murs qu'il avait relevés. M. Favre avait reconnu deux types de construction: l'un romain, l'autre superposé au premier et, pensait-il, du moyen âge. Il soutenait cette opinion en se basant sur l'existence légendaire d'un couvent dans cette région. Cette supposition se fondait sur le nom de la «Cuisine» que portaient ce terrain et la ferme voisine, dépendances d'un couvent. Nous avons montré ailleurs combien cette opinion est erronée [2]). Jusqu'au XVe siècle, toute cette région s'appelle «Frontonay» et il n'y eut jamais là d'établissement conventuel.

Situation. La villa antique de la Grange s'élevait sur un plateau dominant le lac, dans une position magnifique. Les limites du champ de fouilles sont: au levant, la route romaine de Genève-Vandœuvres et la rive gauche du lac, au couchant, les pentes descendant jusqu'au lac, au N.-E. les hauteurs de Frontenex, au S.-O. une déclivité peu prononcée s'étendant jusqu'à Genève. La position et l'orientation sont parfaitement choisies, à l'abri du vent dominant du nord.

---

[1]) Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, procès-verbal du 12 avril 1888; *Journal de Genève* du 20 avril 1888. Voir aussi: *Nos anciens et leurs Oeuvres*, 1911, p. 105 et suiv. *La Grange*; article non signé mais de M. W. Favre et un manuscrit de M. Favre, intitulé «Histoire de la Grange» p. 6 à la Bibliothèque de la Grange.

[2]) *Louis Blondel; Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, t. V. grand in 4. *des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, p. 90.

Historique. Nous avons recherché quels pouvaient être les propriétaires antérieurs de ces terrains. Avant le XVIIIe siècle, ils sont partagés en diverses parcelles. Comme prédecesseurs de la famille Favre, mentionnons la famille Lullin et auparavant Jacques Franconis qui, déjà en 1692, avait réuni plusieurs parcelles en un seul tenant. Nous avons pu retrouver les propriétaires de quelques une de ces parcelles jusqu'au XVe siècle; pour l'une d'entre elles jusqu'en 1403 [1]). Jamais il n'est fait mention d'aucun édifice: ce sont toujours des vignes et des prés. La seule construction connue dans cette région, la grange de «la Cusena» ou de «Frontonay», s'élevait juste en face, de l'autre côté de la route.

Ces terrains sont sillonnés de sources, très anciennement déjà, en 1576, elles furent captées au profit de la ville par Claude Cuvit, fontainier [2]). Peut-être même y avait-il là auparavant un aqueduc antique. En 1688, la parcelle qui nous occupe porte cette mention «avec une fontaine dont la Seigneurie prend les eaux pour conduire en ville». Cet aqueduc existe toujours avec plusieurs prises d'eau et un réservoir. La famille Favre a, de son côté, capté des sources pour le parc. Tous ces travaux ont fortement endommagé la villa antique.

Récit des fouilles. Les fouilles se sont poursuivies du 28 avril 1919 à fin juin et du 24 octobre 1919 au 14 janvier 1920. Dans la première campagne de fouilles nous avons découvert l'habitation principale avec son peristyle et deux entrées au N.-E. du champ d'exploration; dans la deuxième, nos recherches se sont étendues au S. et à l'O. mettant au jour le reste de l'habitation, un jardin, deux bâtiments isolés, dont un seul semble-t-il avait été fouillé par M. W. Favre. Cette deuxième campagne fut une vérification et un complément des travaux faits en 1888. Nos premières recherches ont porté en grande partie, sans que nous le sachions, sur une région encore inexplorée.

Description de l'édifice. L'ensemble des constructions se trouve normalement orienté, l'angle du quadrilatère, du côté du lac, dirigé dans la ligne N.-S. Il se compose, sans compter les annexes, d'un premier parallèlogramme de 40 m. × 30,50 m., formant l'habitation du maître de la villa. A l'extrémité d'une première grande cour située le long de la route, que nous n'avons pas pu explorer et qui est en partie détruite, on parvenait à l'habitation (cf. pl. I, A) et à son entrée ouvrant sur un vestibule, orné de mosaïques blanches à dessins géométriques noirs. Grâce à des degrés, qui ont été arrachés, on descendait dans un deuxième vestibule pavé des mêmes mosaïques. A l'E. un petit couloir, d'une destination inconnue, accompagnait le vestibule. Deux colonnes, dont une base de molasse était encore en place, séparaient le vestibule d'une longue galerie entourant le péristyle. La partie gauche de l'entrée presque totalement détruite, ouvrait sur une salle à gros pavages, d'une destination incertaine, la partie à droite de l'entrée conserve encore des mosaïques blanches grossières. Le péristyle dessine une cour de 22 m. × 11,80 m., entourée sur deux ou peut-être trois côtés,

---

[1]) Archives d'Etat de Genève; Evêché Gr. 3, fol, 29vo. Voir aussi: Chapitre, Altariens de la Madeleine, Toutes-Ames et confrérie Saint-Alexis.

[2]) Archives d'Etat de Genève, Trésorier n° 54, fol. 73 comptes et mandats.

de colonnes supportant le toit des galeries. Près du centre de la cour un puits perdu, rempli de débris de toutes sortes, pourrait bien occuper l'emplacement de l'ancienne piscine du péristyle. Quatre colonnes, formées de segments de briques recouverts de stucs cannelés, offrent des bases de molasse en place du côté N.-E. L'une d'entre elles montrait encore la première assise de briques maçonnées. Ces colonnes étaient reliées par un petit mur d'appui, souvent remanié. Une porte latérale ouvre sur la galerie N.-E. du péristyle (fig. 1). Par cette entrée on devait accéder à une cour ou un jardin; les jambages en tuf de cette issue, large de 2 m., sont précédés extérieurement d'un carré long de 5,80 m. sur 3 m. en mosaïque blanche. Cette mosaïque s'appuie contre un petit mur

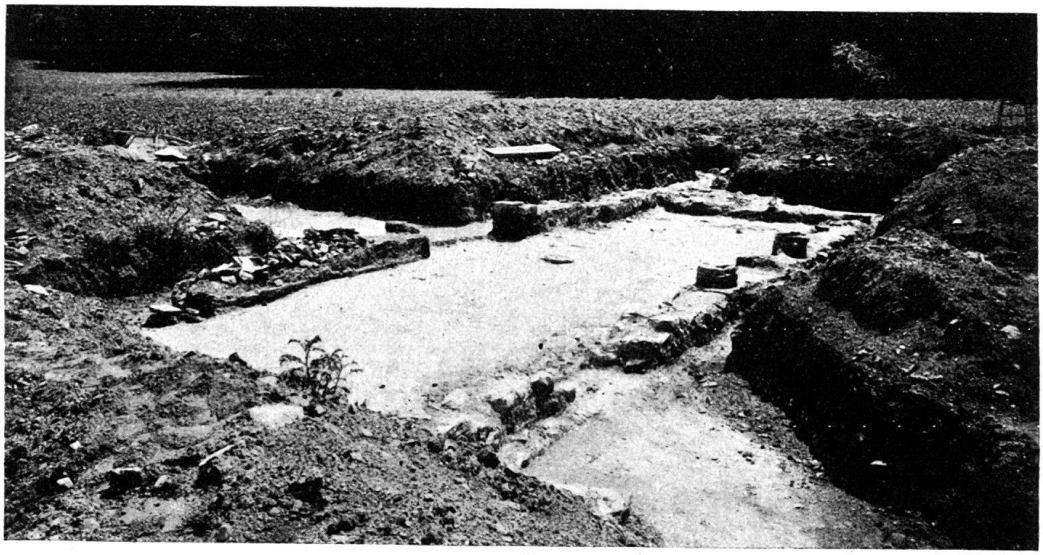

Fig. 1. Entrée N.-E. du péristyle.

latéral ayant dû supporter un avant-toit. On a retrouvé dans toute cette région des couches de stucs et de tuiles en grand nombre.

Face à l'entrée principale, dans la direction du lac, s'étendait l'habitation proprement dite, groupée autour d'une vaste salle ou plutôt d'un *atrium* ouvert. Cet *atrium* de 10,60 m. × 10,20 m. communiquait avec la galerie du péristyle par deux ou trois entrées ornées probablement de colonnes dont un massif de maçonnerie supportant une base a été retrouvé. Par le côté N.-E. de *l'atrium* contre le péristyle, on pénètre dans une petite salle presque carrée de 3 m. sur 3,20 m., avec des murs bien appareillés, semblable à une *ala* et de là, dans deux chambres allongées, certainement des *cubicula*. Par derrière une ou deux vastes salles fortement remaniées, la partie face au lac a dû être un *triclinium* orné de stucs rouges. Cette aile droite de l'habitation a révélé des restes bouleversés de mosaïque blanche grossière qui devait supporter d'autres mosaïques plus fines. Du côté de la vue, sur la façade, relevons les traces d'un portique de basse époque.

Au fond de l'*atrium* s'ouvre une série de petites salles dont la destination nous échappe, mais qui sont les subdivisions postérieures d'une grande salle, peut-être le *tablinum* primitif. Ce dispositif nous est fourni, assez imparfaitement par le plan de Gosse. L'aile gauche, au S.-O. de l'*atrium* se compose d'un corridor ouvrant sur la galerie du péristyle et d'une série de chambres entourant une petite cour ou *atriolum*. La partie la plus méridionale a subi une destruction systèmatique et les murs n'ont pu être partout relevés exactement. Dans la salle au S.-E. de l'*atriolum* il a été récolté des stucs blancs avec graffites losangés, Face au lac, ce corps de logis ouvre sur des terrasses et un jardin (B). Ce jardin n'avait pas été exploré. Il se compose d'un quadrilatère dessiné par un mur de clôture et des passages pavés, larges de 1,50 m., sortes d'allées entourant les parterres. Accolés à l'habitation, les restes d'un petit pavillon ou «pergola», dont nous avons retrouvé les fragments de colonnes moulées en brique. L'allée du bord de la terrasse devait se prolonger sur toute la longueur de la façade de l'édifice, et le dispositif architectural du jardin se répètait apparemment du côté des thermes. Les allées pavées reliaient l'habitation à un édifice découvert en 1888 et où Gosse signalait des bains (C). Malgré son état de destruction, nous y avons reconnu plusieurs petites chambres, probablement des piscines revêtues, les unes de ciment rouge, les autres de stuc blanc avec des lignes rouges et jaunes. Des canaux de chauffage avec striures sur les faces extérieures ont été ramassés, mais aucun hypocauste n'a pu être retrouvé en place. Les chambres de ces bains communiquaient du côté du lac avec une grande salle ou cour. Face à la route de Vandœuvres, une salle semble se terminer par un hémicycle, on y a récolté plusieurs plaques de marbre blanc. Une cour pavée se prolongeait derrière ces thermes. Par suite de multiples remaniements, il est difficile de concevoir une image claire de ce bâtiment; l'ancien relevé se trouve ici assez fantaisiste, mais on ne peut douter que ce soit des bains. Aucune canalisation n'a été retrouvée, le sol ayant été nivellé trop profondément. En 1888, en revanche, des conduites d'eau sont mentionnées. Les dimensions de cet édifice sont de 20,60 m. × 16 m.

Au S.-O. de ce bâtiment, avec une orientation légèrement différente, s'étend un deuxième pavillon isolé (D), relié par des jardins, et où nous avons reconnu aussi des bains. Ce sont quatre salles à peu près égales de 4,40 m. × 2,80 m., avec un étroit passage d'un mètre de large, certainement le *praefurnium*, donnant sur une cour ou salle intérieure, ouverte par un portique sur le lac. Une terrasse cimentée de briques et tuiles concassées précède le portique. Peut-être y avait-il là une pièce d'eau? Des traces de construction s'étendent encore plus loin dans la direction des pentes du lac. Cet édifice a fourni de nombreuses plaques de marbre, *tubuli* de chauffage, des briques de piliers d'hypocauste, de la poterie sigillée. Il est fâcheux qu'aucun appareil de chauffage n'ait été retrouvé intact. Le *praefurnium* contenait beaucoup de matières noirâtres et des cendres. Cependant, la disposition des salles, leur dimension et les fragments récoltés militent en faveur de l'existence d'un petit *balneum* qui n'a peut-être pas coexisté avec les premiers thermes découverts.

L'un et l'autre présentent des analogies, tous deux offrent des séries de chambres étroites ouvrant sur une cour ou salle, ornée de colonnes. En 1888, on a en effet retrouvé des colonnes en roche sur l'emplacement d'une de ces deux cours. L'identification exacte des chambres n'est pas possible. Cependant, si l'on admet que le *sudatorium* touche le *praefurnium*, nous aurions du S.-O. au N.-E. dans le deuxième *balneum*, le *sudatorium*, le *caldarium*, le *tepidarium*, l'*apodyterium*, et dans la salle antérieure un *frigidarium*. Des types presque semblables se retrouvent dans les exemples donnés par E. Pfretzschner dans son livre sur l'évolution des plans dans les thermes romains [1]). Des restes d'allées pavées aboutissent à la chambre de N.-E. qui a dû servir d'*apodyterium*.

Matériaux employés. Dans les matériaux qui ont servi à la construction de la villa, il faut mentionner en premier lieu, les cailloux roulés de différentes dimensions, provenant de l'Arve ou de blocs erratiques, composés de roches, quartzites, grès, serpentines, amphibolites etc. ... La molasse rouge semblable à celle du lac, exploitée au moyen âge tout près de là, à Ruth, est employée pour les bases des colonnes. Le tuf, dont les blocs bien taillés étaient utilisés pour les jambages des portes. Un grand gisement de tuf se rencontre dans la région à Saint-Jeoire en Faucigny. Les marbres se sont trouvés assez nombreux. Presque tous semblent provenir de notre pays, surtout les blancs à veinures bleues et jaunes. D'autres brèches violettes trouvées dans les deux thermes ont dû être importés du Sud. Ce sont des plaques de 2 à 3 cm. d'épaisseur. Les briques et les tuiles sont fabriquées dans la région. Aucune ne portait de marque de fabrique ou signe. Il faut remarquer que Genève n'a jamais été le siège durable d'un camp de légionnaires, les grands constructeurs de l'époque impériale. D'autre part, au IIIe siècle ap. J.-C. les briques ne sont plus signées. Nous avons retrouvé la tuile faitière ronde, la tuile carrée à rebord, des grandes tuiles de pavage, dont plus d'une douzaine intactes, ayant servi à recouvrir les piliers d'hypocauste, pourvues de dessins circulaires. Leur dimension est de 41 cm. sur 53 cm. Les briques sont de grandeurs variées, quelques-unes très petites ayant servi comme matériaux de remplissage, d'autres carrées de 20 cm. × 22 cm. d'une épaisseur de 8 cm. pour les piliers d'hypocauste, enfin des briques fabriquées spécialement pour les colonnes. Celles du péristyle constituaient des colonnes de 33 cm. de diamètre sans compter la couche de stuc et se composaient de segments irréguliers, à larges joints, épais de 4 cm. laissant au centre un vide dans lequel était coulé du mortier. Ces colonnes édifiées suivant une méthode courante à Pompeï étaient revêtues de stucs dont nous avons retrouvé de nombreux fragments. Il faut mentionner un autre segment de colonne en brique moulée, d'un diamètre de 20 cm. trouvé dans le péristyle. Des colonnes semblables, probablement sans couverture de stuc supportaient la pergola du jardin. Nous y avons recueilli un fragment de base carrée en brique moulée, base d'une colonne de 20 cm. de diamètre. De nombreux fragments de tuyaux de chauffage, en forme de parallélipipède rectangle, furent trouvés dans les

---

[1]) *E. Pfretzschner; Die Grundrissentwicklung der römischen Thermen*, Straßburg 1909.

thermes, aucun dans l'habitation. Les faces portent des striures de lignes parallèles croisées, destinées à donner prise au mortier, comparables à celles que M. Marteaux a décrites à Annecy [2]).

Maçonnerie. La description de l'édifice indique que nous avons affaire à une villa qui a duré plusieurs siècles après avoir subi de nombreuses transformations. Nous pouvons reconnaître les trois types suivants de maçonnerie:

Le type A, le mieux construit est certainement le plus ancien (épaisseur moyenne de 63 cm. fondations à plus de 1,20 m. sous le sol du rez-de-chaussée). Il se compose, en partant de la base, de quatre à cinq assises de cailloux roulés, maçonnées à larges joints, grossièrement parementées et assisées (hauteur de

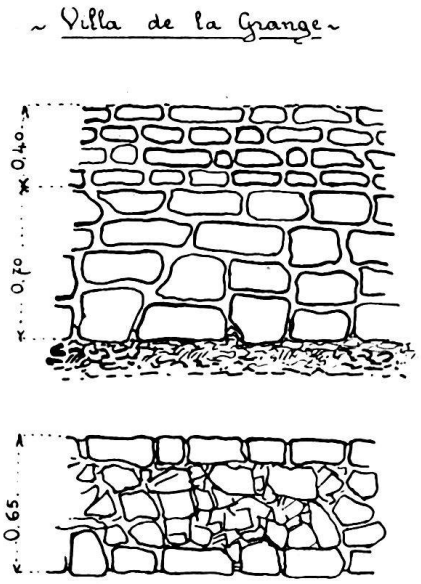

Fig. 2. Plan et élévation des murs du type A.

quatre assises 65 cm.). Au-dessus se superposent des blocs formant des assises plus régulières, d'environ 10 cm. de haut, taillés sur les parements, cassés au marteau et renfermant dans le corps du mur un blocage de cailloux roulés et de débris avec un mortier dur et résistant (fig. 2).

Le type B employé dans des murs de plus petite dimension (50 cm. de large en moyenne, profondeur 65 à 80 cm.) composé de cailloux roulés non parementés, reliés par un mortier peu résistant, avec mélange de tuiles et briques. Nous ne l'avons rencontré qu'en dessous du rez-de-chaussée et ne pouvons décrire son élévation. Il est mélangé avec le type A dans le péristyle qui a été souvent remanié. Ici l'élévation est en retrait extérieur de 12 cm. sur les fondations et le parementage fait de moellons plus ou moins bien taillés avec des larges joints.

---

[2]) *Ch. Marteaux et Le Roux, Boutae* (Les fins d'Annecy) *vicus gallo-romain de la cite de Vienne,* Annecy 1913. in 8 p. 293—294.

Type C, il se distingue des autres murs principalement par l'emploi de la chaux grasse, assez solide. Nous ne l'avons rencontré que dans des murs de fondation et uniquement dans les deux bâtiments de bains. Le *balneum* de l'O. est entièrement construit suivant ce type. Ces murs sont bien établis avec des cailloux roulés, beaucoup de calcaire (75 cm. d'épaisseur avec une profondeur d'1m. environ au-dessous du niveau du rez-de-chaussée).

Aires. Presque toutes les salles de la villa avaient un sol formé d'une couche de béton recouvert de mosaïque, ou bien simplement des aires composées d'un mortier de gros sable mélangé à de la brique concassée et pilée. Les galeries du péristyle ne possèdaient qu'un sol formé de tuiles cassées mélangées à du mortier, posé directement sur la terre battue. De grandes dalles, dont deux seulement restaient en place, bordaient le mur du péristyle à l'intérieur de la cour.

Décoration architecturale. Les débris retrouvés permettent de concevoir une décoration assez riche. Le péristyle, comme nous l'avons vu. comportait une colonnade en briques recouverte de stucs; des colonnes en roche, des pilastres en marbre et pour les intérieurs des plaquages de marbre, des stucs peints, des mosaïques. Nous ne reviendrons pas ici sur la description des colonnes du péristyle et des «pergola». Les stucs qui les recouvraient avaient des cannelures plates du style dorique, au nombre de 14, d'une couleur blanche ou jaunâtre imitant le marbre. Les plaques de marbre semblent avoir été utilisées principalement pour les encadrements de portes et pour des soubassements dans les thermes. Outre des plaquages lisses, nous avons retrouvé quatre fragments de pilastres cannelés d'ordre corinthien ayant dû servir à la décoration d'une porte (thermes de l'O.) et un débris de sculpture pouvant provenir d'un linteau. M. Favre avait mis au jour, dans les cours des bains, quatre tronçons de colonnes, en roche blanche et jaune d'un diamètre de 26 à 30 cm.

Mosaïques. Les mosaïques sont d'une facture grossière, composées de calcaire blanc et noir. Elles reposent sur une épaisse couche de béton, variant de 12 à 15 cm. qui lui même recouvre un lit de gros cailloux roulés. La plupart, sont des mosaïques unies, blanches, d'autres comme celles du vestibule d'entrée, ont des dessins noirs figurant des lignes géométriques, des losanges et des carrés. Il est hors de doute que la villa possédait d'autres mosaïques, car nous avons recueilli, ainsi que M. Favre, des cubes de couleur bleue, soit dans l'habitation principale, soit dans le *balneum* de l'O. Ces grains de 6—8 mm. de côté, formés de pâte vitreuse plus ou moins transparente, d'une belle nuance, rappellent certaines mosaïques de la Villa Hadriana et ont aussi été retrouvés dans la villa de Chiragan près de Toulouse [1]). La date des mosaïques grossières semble remonter à la fin du IIIe siècle [2]).

Stucs. Cette villa s'est révélée très riche en stucs, quelques-uns de la meilleure facture. Nous devons les diviser en deux catégories distinctes. La pre-

---

[1]) *Léon Joulin; Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres Tolosanes*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres;* t. XI. I^e série in 4. 1900.

[2]) *Boutae*, op. cit. p. 339.

mière, semblable aux stucs classiques bien connus avec trois couches. La surface externe est plane, lisse, elle contient de petites paillettes brillantes, probablement des fragments d'albâtre gypseux et de la poussière de marbre. Nous possèdons du rouge pompéien, ainsi que du noir, du jaune, du bleu, du vert, du violet et du rose. Malheureusement, nous n'avons mis la main que sur des bordures. Pour la plupart, ces décorations devaient être de grands panneaux de couleur uniforme avec de larges bordures de couleur, encadrées de filets avec au centre, un sujet en médaillon. Le procédé rappelle celui de la «tempera». Il faut cependant remarquer que, comme à la villa de Pérignat (Ain), la couleur verte s'écaille facilement et laisse un enduit rugueux sous-jacent. Ce procédé pourrait être pour cette teinte celui de la fresque [1]). Les couleurs, malgré le temps, sont restées parfaitement fraîches. Les plus beaux stucs proviennent du *triclinium*. Par comparaison avec ceux de l'Italie et de la région avoisinante, on peut leur assigner comme date approximative la fin du premier siècle, ou le début du second.

La deuxième catégorie concerne les stucs moins soignés avec une surface moins polie. Ils se rattachent à une époque de remaniement. On y voit surtout des roses superposées à d'autres couleurs, comme le noir; des verts qui ont pu imiter le feuillage.

L'entrée N.-E. du péristyle en a fourni un grand nombre, quelques-uns encore en place, mélangés à des stucs de la première facture. C'est aussi là que nous avons récolté des stucs violets sur lesquels, avec une grande sûreté de main étaient tracés des filets blancs. Les thermes du centre, avaient des décorations blanches avec des filets jaunes, rouges, noirs et des panneaux unis jaunes. Dans les thermes de l'O., une chambre offrait des stucs blancs marmoréens d'une belle facture. Dans une seule salle (aile ouest de l'habitation) nous avons récolté des fragments de parois blanches avec des dessins en graffite grossièrement incisés, dessinant des losanges.

Destruction de la villa. L'examen des déblais dans la region du péristyle, moins remuée, nous fournit les données suivantes:

1° Sur le sol même de l'habitation, des tuiles de toit sans trace d'incendie;
2° les débris de mur avec des plaques entières de stucs, sans aucun panneau intact, indiquant non pas une destruction violente, mais bien un écroulement progressif; la surface externe des stucs écrasés contre le sol;
3° aucune trouvaille d'objet précieux, la villa ayant été vidée par ses possesseurs ou pillée avant sa ruine;
4° les colonnes ou leurs éléments gisant dans toutes les directions;
5° presque tous les marbres, éléments architecturaux, mosaïques, degrés, détruits ou emportés;
6° aucune trace de travaux postérieurs à l'époque romaine;
7° aucun indice d'étage supérieur, ou d'escalier.

---

[1]) *Emile Chanel, Peintures murales de la villa gallo-romaine de Pérignat (hameau d'Izernore, Ain)* dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques;* année 1909 p. 3 et suiv. voir aussi. *Mau; Geschichte der dekorativen Wandmalerei in Pompei.*

De tous ces points très semblables à d'autres villas, il faut déduire; que ce bâtiment a été vidé ou pillé avant sa dernière destruction, puis il tomba en ruines, mais ne fut pas anéanti par la violence; enfin qu'il servit de carrière pendant des siècles. Les cultures établies dans la terre végétale superficielle ont recouvert le tout. Des travaux résents de nivellement ont diminué cette couche de terre. Les déblais ont été retrouvés à 50 et 60 cm. de profondeur, au lieu de 70 à 80 cm.

Datation de la villa. Grâce à l'étude comparative des appareils, des murs, des poteries, des lampes, des stucs et des objets que nous décrivons à la fin de cet article, nous pouvons déduire les faits suivants:

Dans la deuxième moitié du Ier siècle, très probablement avant le règne de Trajan, entre l'an 50 et 80, la villa fut constituée (pl. II). A cette époque correspondent les murs du type A, semblables aux murs de la villa de Chiragan [1]), les poteries du type 29 de la Graufesenque [2]), les lampes une, deux et six, et les stucs de la première catégorie. Dans le cours du IIe siècle, en tous cas dans le premier tiers, si ce n'est avant, la villa s'étend à l'O. et les deux thermes se construisent. C'est le type C des murs, les poteries de Lezoux. Puis viennent les invasions successives de la fin du IIIe siècle, qui s'étendent de 277 à 301 et où la villa fut saccagée, probablement brûlée, car nous avons retrouvé des traces de charbon de long des murs du type A. La villa se relève de ses ruines, elle est réparée hâtivement, le péristyle est retouché, l'habitation complètement remaniée ainsi que les thermes du centre, selon le type B des murs, les stucs du deuxième genre, les mosaïques unies ou à dessin noir, les poteries grossières qui rappellent la facture gauloise [3]).

A la fin du IVe siècle, la villa est abandonnée, les propriétaires se réfugient dans les villes fortifiées, elle sert de carrière, elle est dépouillée de tous ses matériaux quelque peu importants et l'édifice tombe peu à peu en ruines.

Comparaison avec d'autres villas. La description complète nous confirme dans l'idée que nous avons à faire à une villa *urbana* ou plutôt *pseudourbana*, soit une habitation de plaisance aux portes du *vicus*, puis de la *civitas* de Genève. Nous n'avons point découvert les dépendances agricoles ou les communs qui, bien que peu importants ont dû exister. Nous avons tout lieu de croire qu'ils s'étendaient du côté de la route, partie non fouillée. En refaisant les murs du parc sur la route, on a retrouvé des substructions. Jusqu'à présent il n'avait été possible, en Suisse et dans la région, de mettre au jour un type complet de ce genre. Les restes des villas de Commugny, de Corsier, de Ripailles, de Chanivaz pour ne citer que quelques-unes de celles des bords du Lac Léman, sont incomplets. Les édifices retrouvés en Suisse, jusqu'à ce jour, semblent n'être que des villas de fonctionnaires ou de commerçants aisés, des villas rustiques, plus que des installations de luxe. Or, la villa de la Grange rentre dans cette

---

[1]) *Joulin, Op. cit.* voir aussi la description des murs de la *Villa de Savigna* par *E. Hugon*, dans les *Mémoires Soc. d'Emulation de l'Ain*, t. I. 9e série 1912 p. 325.

[2]) *J. Dechelette, Les vases céramiques ornés de la gaule romaine.* Paris 1904, in 4, t. I p. 99.

[3]) *Boutae, Op. cit.* p. 339.

dernière catégorie, elle parait n'avoir été habitée que l'été, les éléments de chauffage faisant défaut, sauf dans les thermes ce qui est rare dans les habitations de ce côté-ci des Alpes. Enfin, le plan offre des analogies frappantes avec les villas de luxe de l'époque impériale en Italie.

Laissant de côté les villas de peu d'étendue, simples annexes de villas rustiques, nous distinguons trois types de construction pour la *villa urbana* de plaisance en Italie, en France, en Angleterre ou dans les pays rhénans.

1° La villa de plaisance aux portes de Rome, ou d'un centre; c'est le type de la villa de *Voconius Pollio.*

2° La grande villa établie sur un *fundus*, plus éloignée des centres, comprenant une villa *urbana*, habitation du maître et une exploitation agricole importante; c'est le type de la villa de Chiragan en France.

3° Les villas impériales, bien étudiées, qui ont pour type les villas d'Albano et Hadriana.

Après examen, il est certain que notre édifice se rapproche du type I. Malheureusement très peu de villas semblables ont été fouillées avec soin ou complètement. Ceci provient en grande partie du coût de pareils travaux. Nous n'avons en Italie que quarte villas bien fouillées pouvant servir de point de comparaison. Celle de *Voconius Pollio*, décrite par Lanciani [1]), celle de Diomède, villa *suburbana* de Pompeï [2]), celle de Pisons à *Herculanum* [3]), enfin celle d'Horace à Vigna-di-Corte, en Sabine, découverte en 1911 par Pasqui [4]).

En France, on a signalé un grand nombre de villas, mais peu ont été fouillées systématiquement. Mentionnons celle de Chiragan qui rentre dans la catégorie 2 et de multiples petites villas déjà décrites par de Caumont, dont fort peu correspondent à des installations de plaisance; dans l'ancienne Belgique, près de Metz, de grandes villas aux formes variables [5]), en Belgique même, celle d'Anthée [6]), enfin en Angleterre plusieurs grands établissements dont quelques-uns indiquent un type assez classique [7]). En Savoie nous ne connaissons guère que la villa d'Arbin, incomplétement fouillée [8]). Toutes procèdent d'un même dispositif, plus ou moins rapproché du type latin, comprenant une première cour ou jardin, souvent entouré de portiques, d'un péristyle ou deuxième cour avec un premier corps de logis, enfin d'un *atrium* donnant sur le péristyle formant

---

[1]) *R. Lanciani, Villa de Voconius Pollio*, dans *Bolletino della commissione archeologica communale di Roma, Anno XII*, série sec. (1884) p. 141 à 171.

[2]) *A. Mau; Pompei in Leben und Kunst* (1908) p. 137—381.

[3]) *Comparetti et de Petra; Villa ercolanese dei Pisoni*, Torino 1883 et *A. Mau, Pompei in Leben und Kunst* p. 545—554.

[4]) *Journal des Savants* (1914) p. 225 et *R. Vaucher* dans *l'Illustration du 17 mai 1913.*

[5]) *A. Grenier, Habitations gauloises et villas latines de la cité des Médiomatrices.* Dans *Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes* fasc. 107, p. 58.

[6]) *E. del Marmol; Annales Soc. arch. de Namur* t. XIV (1878) XV (1881).

[7]) Voir *de Caumont, Cours d'Antiquité monumentale*, 1838.

[8]) *D'Oncieu de la Bâtie, Notice sur les constructions romaines et les mosaïques découvertes à Arbin* dans *Mém. Académie de Savoie* t. XII (1872) p. 291—313.

le centre de l'habitation. Cet *atrium* est souvent remplacé en France et en Angleterre par une grande salle. Nous retrouvons à la Grange les mêmes éléments.

La première cour, non fouillée s'étendait le long de la route devant l'entrée principale, puis venait le péristyle inversant, suivant la tradition gréco-latine et les préceptes de Vitruve [1]), les places du péristyle et de l'*atrium*, puis l'*atrium* centre de l'habitation. Il est intéressant de constater qu'ici nous retrouvons un plan très voisin de ceux des villas d'Italie. Nous devons moins nous en étonner puisque Genève et la rive gauche du lac dépendaient de la Viennoise et la Viennoise de la Narbonnaise, la région la plus latine des Gaules. Les factures aussi, comme les colonnes en brique, les stucs et certains objets se rapprochent beaucoup des prototypes italiens. C'est surtout le plan, bien plus que les objets, qui offre ici un grand intérêt et jette un jour nouveau sur la culture romaine dans notre région. Quand des fouilles bien conduites auront révélé les dispositions des villas aux environs de Vienne même, il sera possible d'établir plus complètement la filiation des types entre l'Italie et notre pays [2]).

Fundus. Qu'il nous soit permis en terminant d'émettre une hypothèse que nous croyons très proche de la réalité. Le nom spécifique du lieu est Frontenex ou plus exactement «Frontonay», forme déjà rencontrée en 1304 [3]). Soit *Fronto* et le suffixe *acus*, autrement dit *praedium Frontonis*, le domaine de Fronto. Or ce nom de famille nous est bien connu grâce à deux inscriptions funéraires trouvées à Genève même et dans la région [4]). Toutes deux nous signalent une famille connue et importante dont le représentant le plus marquant fut *Titus Riccius Fronto, duumvir* du trésor de la Viennoise. Ce personnage qui a vécu à la fin du Ier siècle devait avec sa famille résider très certainement à Vienne, siège de ses fonctions et passer l'été dans sa villa de plaisance aux portes du *vicus* de Genève. Nous avons poussé nos investigations plus loin et cherché à déterminer l'étendue du territoire de Frontenex, *le territorium de Frontonay*, comme il était qualifié dans les actes du moyen âge. Le territoire devant, à peu de chose près, représenter le *fundus* antique, nous pouvons ainsi l'évaluer. Ce travail est possible, car jusqu'au XVIIIe siècle ces terrains n'ont pas été bouleversés par l'extension urbaine.

Nous obtenons une superficie d'environ 141 hectares, soit celle d'un petit *fundus*, dont les limites concordent sur plusieurs points avec les bornes des anciennes Franchises genevoises. (Nant de Treynant, route de Grange-Canal). Il faut noter que la seule maison qui ait toujours subsisté dans cette région, appelée la Cuisine et auparavant Frontonay, s'élève exactement en face des fouilles. Nous estimons qu'elle s'est substituée aux bâtiments agraires de la villa, à cheval sur la route antique.

---

[1]) Voir le passage de Vitruve dans *H. Winnefeld; Tusci u. Laurentinum des jüngeren Plinius; Jahrbuch des K. D. Archeologischen Institutes*, t. VI.

[2]) A part le palais du miroir, anciens thermes, il n'a pas encore été mis au jour de villa proprement dit, aux environs de Vienne si riches en antiquités.

[3]) *Régeste genevois* n° 1528.

[4]) *E. Dunant; Catalogue des séries gallo-romaines* n°s XXIII et LXX.

Nous pouvons résumer en ces termes le résultat de nos recherches: Aux confins du *vicus* antique, puis de la *civitas* de Genève, le premier *fundus* que l'on traversait en suivant la voie de la rive gauche du lac, était probablement celui de Fronto, fonctionnaire de la Viennoise. Les bâtiments agraires, peu importants, en rapport avec le *fundus*, chevauchaient la route. Sur la colline, face à la vue, s'étendait la villa de plaisance du maître, dont l'habitation et ses pavillons couvraient l'éminence; des jardins, puis des terrasses en gradin descendaient jusqu'aux berges du lac [1]).

Description des poteries et objets.

Au cours des fouilles effectuées en 1888, on trouva diverses poteries déposées au Musée d'art et d'histoire et dans les sous-sol de la Bibliothèque publique. M. A. Cartier, grâce aux fonds de vases avec signatures de *Secundus* et *Amandus* de la Graufesenque, a essayé de fixer la première installation de la villa, soit l'an 25 et 82 ap. J.-C. [2]). Nous donnons en premier lieu la description de la céramique trouvée en 1888.

Fragment de fond de coupe, forme 29 de Déchelette, avec la signature OFSECUND soit *officina Secundi*, atelier de la Graufesenque. (Dim. 0,08 m. × 0,08 m.; n° 4913 du Musée) [3]). (Pl. III, 1.)

Fragment de fond de coupe, forme 29, avec la signature OFAMAND, soit *officina Amandi*, atelier de la Graufesenque. (Dim. 0,06 m. × 0,06 m.; n° 4914 du Musée) [4]). (Pl. III, 2.)

Fragment de fond de coupe non décoré, avec la signature PASE probablement *Pasenus*, atelier de Graufesenque (caractères 2 mm. de hauteur), à l'extérieur graffite VVSI.

Fragment de fond de coupe unie, avec la signature à l'intérieur TETO, pour *Teti officina*, atelier de la Graufesenque (caractère 2 mm. hauteur).

Fragment de fond de coupe unie, avec la signature SECVNDVS (ND liés) de la Graufesenque. (Caractère 3 mm. hauteur). A l'extérieur graffite DA?

Fragment de fond de coupe, avec la signature intérieure MAMFEC, pour *Mammilius fecit* atelier de Lezoux. (Caractères 3 mm. hauteur.)

Fragment de grande jatte en terre blanchâtre, fabrication indigène, surface intérieure parsemée de grains de quartz blanc, près du bec MARTIALISF pour *Martialis fecit*. (Cartouche 0,015 m. × 0,062 m.)

A l'extérieur d'un fond de vase de terre grise, MAXIMVS, potier du début du IIIe siècle.

Fragment de poterie sigillée de la Graufesenque, forme 29, avec décoration végétale à larges rinceaux et sanglier courant. (Dim. 0,07 m. × 0,055 m.; n° 4917 du Musée.) [5]). (Pl. III, 3.)

Vingt fragments de poterie sigillée décorée dont les plus importants sont: Fragment de vase, forme 37, sujet représentant Jupiter à demi-nu, décor à métopes de Graufesenque [6]).

---

[1]) Entre 1870 et 1880 on a découvert dans l'angle ouest du domaine à 100 m. de cet angle, dans la direction du parc des Eaux-Vives, un mur de 1 m. 50 à 2 m. fortement maçonné, qui certainement était en rapport avec les constructions de la villa sur les rives du lac; cf. ms. cité de M. Favre à la Grange.

[2]) Société d'Histoire et d'Archéologie Genève, séance II mars 1920. M. Gaston Darier a spécialement étudié ces poteries.

[3]) *J. Déchelette; Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris 1904, in 4. Voir l'inventaire descriptif des marques de fabrique, p. 199 n° 173, 3 et aussi *Boutae, Op. cit.* p. 398, 399.

[4]) *Déchelette, Op. cit.* t. I p. 250, 10.

[5]) *Déchelette, Op. cit.* t. I pl. VII et pl. I t. 2 p. 129.

[6]) *Déchelette*, t. 2 p. 5, 6.

Fragment de fond de vase, forme 29, décor à métopes avec lièvre courant à gauche, de Graufesenque ou Montans.

Fragment de vase à grands médaillons, probablement de Graufesenque. Six fragments de vases, forme 29, de Lezoux première période, d'une très belle facture (40—75 ap. J.-C.).

Cinq fragments de vases, forme 37, probablement de Graufesenque. Fragment de vase, décor à médaillons et ornements cruciformes, de forme 37, de Graufesenque [1]).

Outre cela, il a été récolté en 1888 plus de cent-trente morceaux de poterie unie sigillée, trois fragments de vases barbotinés, cinq fragments imitant les vases sigillés et plus de trois-cents fragments de poterie ordinaire, rouge, grise et blanche provenant de plats, coupes, petites amphores.

Pour les fouilles de 1919, nous ne donnons que la description des pièces décorées les plus intéressantes. Ce sont pour le bâtiment A: Petit fragment, trouvé à la surface, avec décoration végétale de lierre entouré d'une guirlande de feuilles, pièce très fine, semblable aux six fragments de forme 29 de Lezoux, première période, trouvés en 1888. (Dim. triangle de 0,03 m. de côté.) (Pl. III, 4.)

Un fragment de poterie rouge à décor oculé, soit de petits cercles concentriques. (Dim. 0,04 m. × 0,04 m.) Un spécimen analogue a été découvert aux Fins d'Annecy [2]). (Pl. III, 5.)

Un fragment de poterie sigillée, trouvé à la surface, partie supérieure d'un vase de forme 37, avec une frise d'oves et au-dessous une zône avec des personnages, probablement de Lezoux. (Dim. 0,09 m. × 0,06 m.) (Pl. III, 6.)

Dans le jardin B, situé entre la villa proprement dite et les premiers thermes du centre, signalons la trouvaille de quelques fragments de poterie grise et de poterie sigillée, mais de trop petite dimension, pour qu'il vaille la peine de les décrire.

Dans le bâtiment C des thermes du centre:

Un fragment de poterie sigillée, rouge, trouvé à la surface, d'un vase de la Graufesenque, forme 29, comportant une zône décorative à médaillons et une deuxième zône de décoration végétale; entre ces deux zônes le motif de la louve allaitant Romulus et Remus. (Dim. 0,07 m. × 0,06 m.) [3]). (Pl. III, 7.)

Un fragment, en poterie rouge sigillée, partie supérieure d'un vase ruthène, forme 29, comportant deux zônes de décoration. La bande intermédiaire se compose de demi-cercles encadrant des volutes à rosaces terminales. Une décoration analogue se retrouve sur un vase de la forme 37, au Musée de Genève, provenant de Lezoux, trouvé aux Tranchées. (Deuxième période, 75—110 ap. J.-C.). La décoration de ce vase est cependant d'une facture moins fine que celle du fragment de la Grange. Un vase de la fabrique de Montans, au même musée, comporte aussi une décoration semblable. On retrouve ce même motif sur un vase du Musée Britannique, reproduit dans Walters. [4]). (Dim. 0,08 m. × 0,055) m.) (Pl. III, 8.)

Un petit fragment de poteries rouge sigillée, avec la représentation incomplète d'une Vénus debout, qui de la main gauche soutient son peplum. Selon Déchelette, ce fragment appartiendrait à un vase de la forme 37 de Lezoux, type de vase à métopes de la deuxième période (75—110 ap. J.-C.) [5]). (Dim. 0,03 m. × 0,03 m.) (Pl. III, 9.)

Un fragment plus important de la partie supérieure d'un vase sigillé, offre une décoration analogue, le buste et la tête d'une Vénus tournée à gauche. Au-dessus une frise à métopes. (Dim. 0,08 m. × 0,02 m.) [6]). (Pl. III, 10.)

---

[1]) *Déchelette*, t. I p. 97, nos 16 et 17.

[2]) *Boutae*, *Op. cit.* p. 267 pl. XXIX no 3.

[3]) *Déchelette*, *Op. cit.* t. II p. 83 no 494; voir aussi *Walters Catalogue of the Roman pottery in the British Museum*, p. 135 no 499. Pour la décoration végétale, voir une pièce analogue dans *Boutae*, p. 269 no 9 et *Walters*, pl. X no 6.

[4]) *Walters Catalogue*, *Op. cit.* pl. XXI no 351 pl. XXXIII no 3 et pl. 105; *Déchelette*, *Op. cit.* t. I pl. VII no 24 et p. 70.

[5]) *Déchelette*, *Op. cit.* t. II p. 37 nos 179 et 179a.

[6]) Comme à la note 5.

Un fragment de poterie rouge sigillée d'un vase de la forme 37 de Lezoux, avec la représentation de Pan émergeant d'un fleuron. Selon Déchelette, de la marque *Servus* et de la troisième période (110 à 250 ap. J.-C.; dim. 0,05 m. × 0,04 m.) [1]. (Pl. III, 11.)

Trois fragments de poterie sigillée, parties supérieures de vases à décoration barbotinée à l'intérieur. A l'extérieur on remarque une décoration analogue à celle qui est reproduite dans l'ouvrage sur *Boutae*. Deux vases entiers à décoration semblable sont exposés au Musée de Genève, ils proviennent des Tranchées. (Dim. 0,07 m. × 0,06 m; 0,05 m. × 0,05 m.; 0,05 m. × 0,03 m.) [2].

Trois fragments de poterie rouge sigillée de vase en forme de gourde fabrique de Lezoux. (Dim. 0,08 m. × 0,04 m.; 0,08 m. × 0,05 m.) [3].

Fragment de poterie sigillée de la Graufesenque avec un motif décoratif où l'on reconnaît la Victoire Libant, tournée de profil à gauche, dérivant d'un type très répandu à l'époque héllénistique. (Dim. 0,05 m. × 0,02 m.) [4] (Pl. III, 12.)

Un fragment de vase de poterie sigillée, probablement de la Graufesenque, avec représentation partielle de personnages non déterminés. (Dim. 0,065 m. × 0,035 m.) (Pl. IV, 13.)

Petit fragment de poterie sigillée, bord supérieur d'un vase avec frise à métopes, au-dessous de laquelle on remarque un oiseau picorant, pigeon ou colombe tourné à droite. Ce fragment de la forme 37 provient de Lezoux. (Dim. 0,04 m. × 0,07 m.) [5]. (Pl. IV, 14.)

Fragment d'un vase de poterie sigillée, décoré d'une frise d'oves dénotant un type connu de Banassac, de la forme 37, avec plus bas une décoration à médaillons. (Dim. 0,09 m. × 0,07 m.) [6]. (Pl. IV, 15.)

Bâtiments C et D. Ont été découverts à la surface:

Fragment de poterie grossière rouge, sigillée, d'un vase décoré de motifs cruciformes entre lesquels se voit une ornementation végétale. Tout fait supposer comme provenance la fabrique de Banassac, du type le plus ordinaire. (Pl. IV, 16.) Partie supérieure d'un vase forme 37, décoré extérieurement de deux zônes. La zône supérieure avec une ornementation végétale, peut-être des pavots, des fabriques de Lezoux ou Banassac. (Dim. 0,07 m. × 0,065 m.) (Pl. IV, 17.)

Bâtiment C. thermes du centre. Ont été trouvés à la surface:

Petit fragment de poterie sigillée, à glaçure rouge, d'un bord supérieur de vase décoré d'une frise ainsi que d'une seconde ornementation végétale au-dessous. (Dim. 0,04 m. × 0,05 m.) [7]. (Pl. IV, 18.)

Un fragment de poterie d'un vase rouge sigillée, décoré d'une zône supérieure en frise et d'une zône inférieure à médaillons. Au centre d'un de ces médaillons une écrevisse probablement un produit de la fabrique de Banassac. (Dim. 0,05 m. × 0,04 m.) (Pl. IV, 19.)

Petit fragment de poterie brune à décor blanchâtre, indéterminé. (Dim. 0,07 m. × 0,035 m.)

Fragment de poterie rouge sigillées, décoré de personnage en médaillons, séparés par une guirlande végétale. La pâte est grossière et épaisse, le vernis mat. (Dim. 0,06 m. × 0,05 m.) (Pl. IV, 20.)

Petit fragment de poterie rouge sigillée, partie supérieure d'un vase à décoration végétale à double zône, probablement de Lezoux (Dim. 0,04 m. × 0,035 m.) (Pl. IV, 21.)

Fragment de poterie d'un vase de couleur jaunâtre, décoré de deux zônes de stries verticales. (Dim. 0,07 m. × 0,055 m.) [8].

Un fragment analogue a été découvert dans le bâtiment D, thermes de l'O. (Dim. 0,06 m. × 0,05 m.)

---

[1]) *Déchelette, Op. cit.* t. II p. 69 nº 410.

[2]) *Boutae, Op. cit.* p. 199 pl. LII nº 22.

[3]) *Déchelette, Op. cit.* t. I p. 151 fig. 100 et *ibidem*, pl. IV nº 63.

[4]) *Déchelette, Op. cit.* t. II p. 80 nº 479.

[5]) *Déchelette, Op. cit.* t. II p. 149 nº 1031 pour le décor à métopes *ibid.* t. I p. 118 fig. 79.

[6]) *Déchelette, Op. cit.* t. I p. 118 fig. 79 p. 121 fig. 80 et 81 p. 122 fig. 82 et 83.

[7]) *Boutae, Op. cit.* p. 296 pl. XCII nº 9 et p. 297, un fragment analogue considéré comme du Lezoux.

[8]) *Boutae, Op. cit.* p. 170 nº 4 pl. XLV nº 4.

Un fragment de poterie noire (recouvert d'un vernis noir) à décor incisé avec quatre zônes de petits traits verticaux. (Dim. 0,05 m. × 0,04 m.) [1]).

Un fragment de poterie couleur grisâtre, partie d'un col de vase à vernis noirâtre, analogue à celui qui est décrit dans l'ouvrage sur *Boutae* [2]).

Bâtiment D, thermes de l'O; on y a recueilli le long des murs:

Deux fragments de vases en poterie grise à vernis noir avec une décoration de sept zônes, dentelées de pointes verticales. (Dim. 0,13 m. × 0,06 m.; 0,05 m. × 0,05 m.) [3]).

Petit fragment de poterie sigillée à glaçure rouge d'un vase de Lezoux, avec représentation figurant une galère avec rang de rameurs ou plutôt un personnage assis à la proue d'une galère. (Dim. 0,045 m. × 0,035 m.) [4]). (Pl. IV, 22.)

Fragment de vase en poterie sigillée à glaçure rouge, décoré de deux zonse, une frise supérieure et une bande de personnages alternant avec une ornementation végétale, probablement de Lezoux. (Dim. 0,07 m. × 0,045 m.) (Pl. IV, 23.)

Deux fragments d'un même vase, partie supérieure, de la forme 29, avec un beau vernis de la Graufesenque. (Pl. IV, 24.)

Un fond de vase uni en forme de coupe basse. (Dim. 0,04 m. × 0,75 m.).

En résumé nous avons pour les fouilles de 1919: Dans le bâtiment A, 3 fragments de poterie sigillée et quelques débris de poterie grise; dans le jardin B, plusieurs petits morceaux de poterie sigillée et grise; dans le bâtiment C, 1 fond de vase sans marque de potier, 50 fragments de poterie rouge sigillée décorée de types divers, 14 fragments de poterie grise gallo-romaine, de tradition gauloise, 17 fragments de poterie jaune et rouge, imitation locale, grossière, des fabriques du midi de la France.

Dans le bâtiment D ou des thermes ouest: 9 fragments de fonds de petites vases, 8 fragments de poterie sigillée de provenance gauloise, 16 fragments de poterie jaune à couverte rouge, imitation locale de la sigillée gallo-romaine, 14 fragments de poterie grise diverse allobroge et gallo-romaine indéterminée.

Mentionnons aussi que l'on a retrouvé à la superficie plusieurs débris d'amphores en terre couleur brique, et que pour les séries grises et noires, nous n'avons relevé que les pièces les plus intéressantes. En 1888 on avait récolté une douzaine de fragments d'anses et de cols d'amphores *vinariae* ainsi que des débris de jattes en terre jaune.

Lampes. Il a été trouvé six lampes ou fragments de lampe. La première, récoltée par M. Favre est déposée au Musée. C'est une pièce complète (n° 4916) et d'un type assez rare. On peut la comparer à celle qui porte le n° I, planche XXIII de l'ouvrage de Loeschcke [5]). Elle offre une forme du type héllénistique, remonte à l'époque impériale et peut-être datée du début du IIe siècle ou même de la fin du Ier siècle. Des pièces semblables ont été très probablement importées d'Italie où on en rencontre un nombre important, par exemple à Pompeï. (Fig. 3, 25.)

La deuxième est un fragment du type des orifices à volutes. Elle rentre dans la catégorie C de la haute Italie dans l'ouvrage que nous venons de citer [6]). Cet exemplaire, en terre blanche, fine et légère, provient de l'angle N. de l'habitation, on peut le faire remonter au dernier tiers du Ier siècle. (Fig. 3, 26.)

La troisième est un fragment de couvercle en terre jaunâtre avec un vernis rouge très peu résistant: on y remarque aussi deux petites boucles percées permettant de suspendre la lampe [7]) Ce type rentre certainement dans la catégorie des lampes signées (type IX, groupe C de Loeschcke), dont le centre de production était Lyon, et dont le fabrication peut se placer de la fin du Ier ou début du IIe siècle. Cette lampe a été récoltée dans les bains de l'O.

---

[1]) *Boutae, Op. cit.* p. 152 pl. XXXIX n° II.

[2]) *Boutae, Op. cit.* p. 245 pl. LXX n° 10 p. 242.

[3]) *Boutae, Op. cit.* p. 177 n° 2 et 167, n° 5 pour la décoration.

[4]) *Déchelette, Op. cit.* t. II p. 95 n° 574.

[5]) *Siegfried Loeschcke; Lampen aus Vindonissa,* Zurich 1919 p. 335.

[6]) *Ibid.* p. 215.

[7]) *Ibid.* p. 263.

La quatrième est une lampe ouverte en forme de 8, d'une pâte légère, d'aspect gris brillant, imitant le métal. Brisée en deux elle n'a été retrouvée qu'avec son anse postérieure et la moitié du récipient. Il faut la rapprocher du type XI de Loeschcke remontant au dernier quart du Ier ou au début du IIe siècle [1]. Le lieu de trouvaille se place aussi dans les bains de l'O.

La cinquième est un fragment en terre grossière jaune rouge d'un récipient. Il pourrait appartenir au type primitif XIII de Loeschcke, dont plusieurs exemplaires ont déjà été retrouvés à Genève (probablement première moitié du IIe siècle) [2]. Lieu de découverte: la terrasse de l'habitation, face au lac.

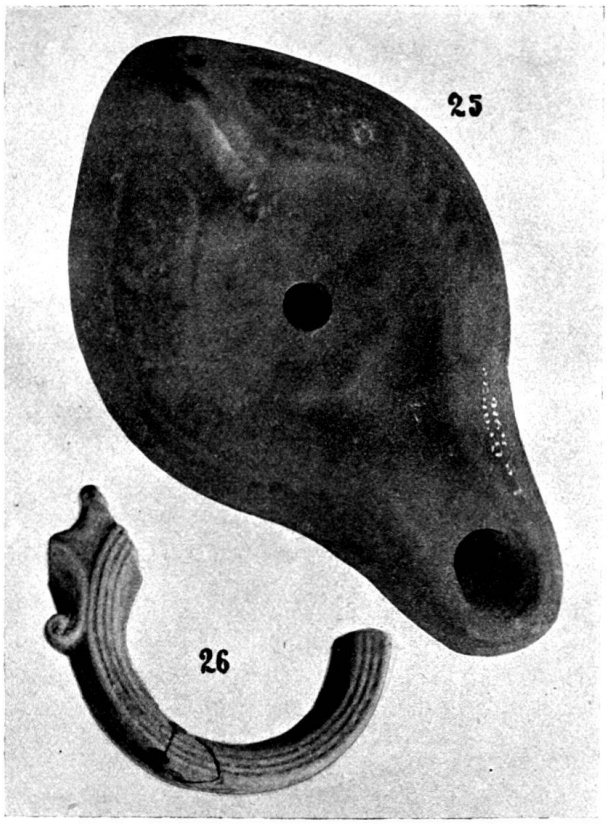

Fig. 3. Lampes.

La sixième, trouvée en 1888 en terre blanchâtre avec enduit orangé, avec sujet un lion, peut remonter à la deuxième moitié du Ier siècle [3].

Poids. Il a été retrouvé 6 poids en terre cuite, 3 complets coniques en terre rouge, pesant 550 grammes, dont deux des fouilles de 1888, de 11 cm. de haut et 3 fragmentaires, l'un conique et l'autre triangulaire. La dernière, forme bien connue dans notre région.

Objets en fer et bronze. Un bracelet filiforme en bronze, sans décoration, avec fermeture bien conservée, trouvé dans les thermes du centre.

Un fragment de fibule en bronze de 35 mm. de longueur, trouvé dans le jardin.

Deux anneaux en bronze, soit des boucles de rideau.

Un grand nombre de clous ou fiches se divisant en clous de charpente ou grandes fiches pour les poutraisons; longueur 18 cm. avec tête plate, des clous semblables aux précédents d'un mo-

[1]) *Ibid.* p. 300.

[2]) *Ibid.* p. 305.

[3]) *Ibid.* pl. XII nos 262 et 208.

dule plus petit, d'une longueur d'environ 11 cm.; de petits clous simples recourbés, destinés à retenir les plaquages de marbre contre les parois; des coins en fer à tête évasée.

Une entretoise avec deux plaques rivées.

Deux boucles de ceinturon, l'une en fer grossier, l'autre en bronze.

Quelques débris en bronze et du plomb fondu.

Verres. Nous avons recueilli plusieurs débris de verre, malheureusement incomplets, dont:

Un fragment de récépient plat.

Deux fragments d'anse en verre bleuâtre, rayé de nombreuses côtes minces.

Un manche de couteau en os avec dessins rectilignes (trouvée en 1888).

Monnaies. En 1888, il a été récolté un grand nombre de monnaies antiques, malheureusement dispersées, attribuées au IIIe ou IVe siècle. Nous avons appris qu'elles avaient toutes été trouvées en un même point dans les thermes de l'O. Il s'agit là d'un enfouissement monétaire de l'époque des premières invasions. Pendant les fouilles actuelles, nous n'avons recueilli que deux monnaies antiques. La première de Maximin Thrace (mort en 238) trouvée à la superficie dans la région des thermes O. La deuxième de Constantin le Grand (mort en 337) frappée à Trèves, provenant de la partie S.-O. de l'habitation.

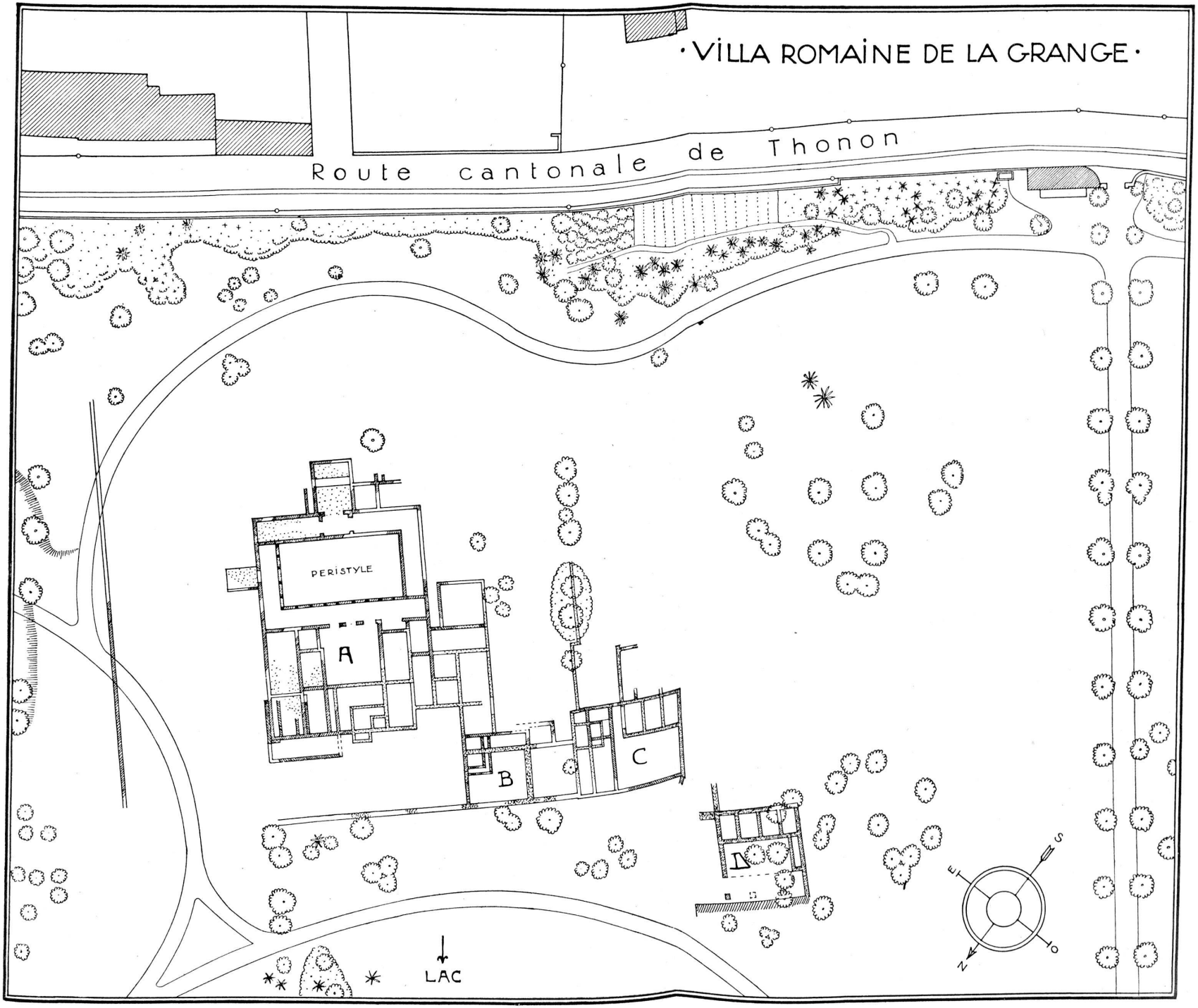
·VILLA ROMAINE DE LA GRANGE·
Route cantonale de Thonon
PERISTYLE
A
B
C
D
LAC
N
O
S
E

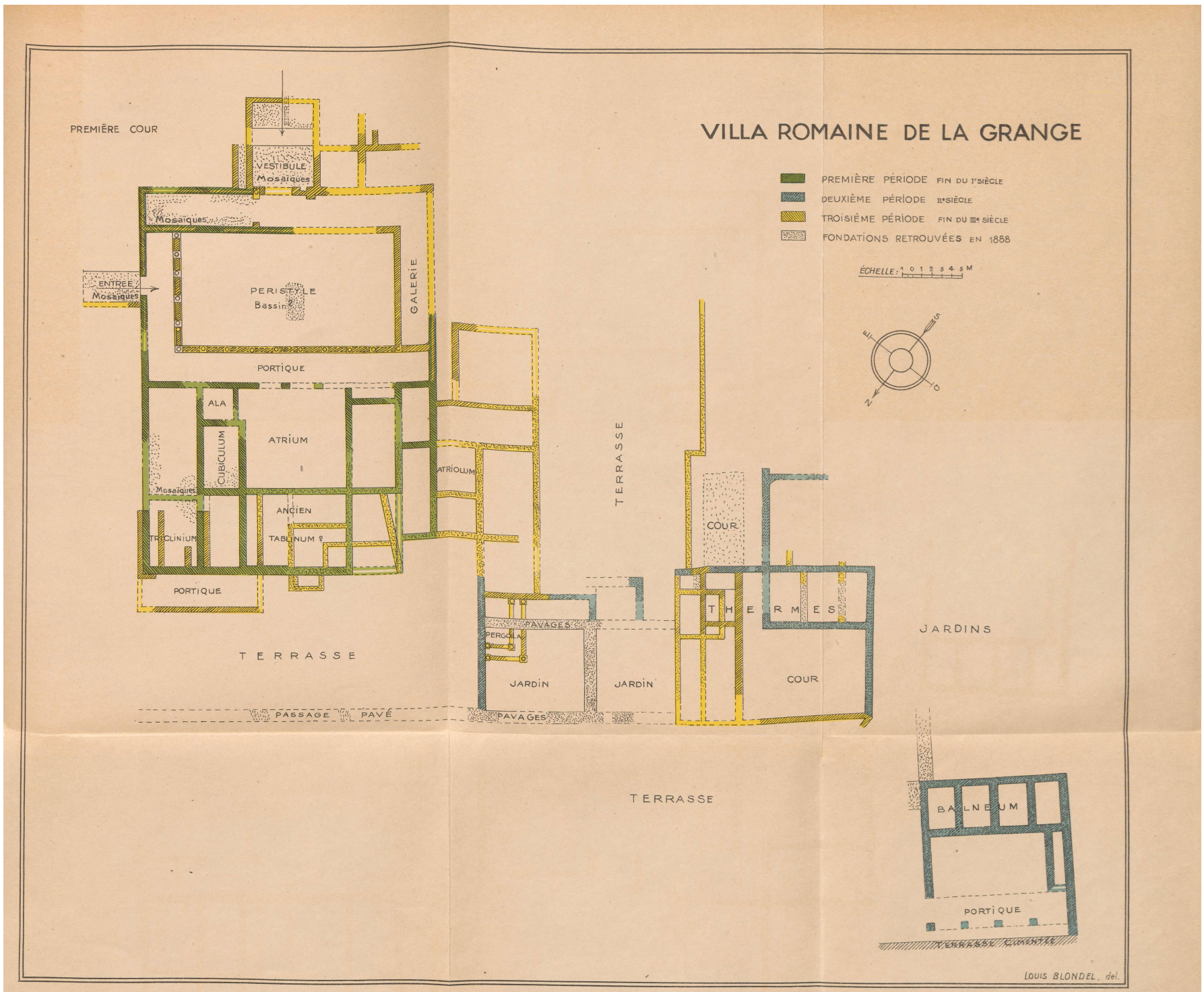
VILLA ROMAINE DE LA GRANGE
PREMIÈRE PÉRIODE FIN DU Ier SIÈCLE
DEUXIÈME PÉRIODE IIe SIÈCLE
TROISIÈME PÉRIODE FIN DU IIIe SIÈCLE
FONDATIONS RETROUVÉES EN 1888
ÉCHELLE : 1 0 1 2 3 4 5 M
PREMIÈRE COUR
VESTIBULE
Mosaïques
Mosaïques
ENTRÉE
Mosaïques
PERISTYLE
Bassin
GALERIE
PORTIQUE
ALA
ATRIUM
CUBICULUM
Mosaïques
ANCIEN
TABLINUM ?
TRICLINIUM
PORTIQUE
TERRASSE
ATRIOLUM
TERRASSE
PAVAGES
PERGOLA
JARDIN
JARDIN
PAVAGES
PASSAGE PAVÉ
COUR
THERMES
COUR
JARDINS
TERRASSE
BAINEUM
PORTIQUE
TERRASSE CIMENTÉE
LOUIS BLONDEL, del.

FRAGMENTS DE TERRA SIGILLATA.

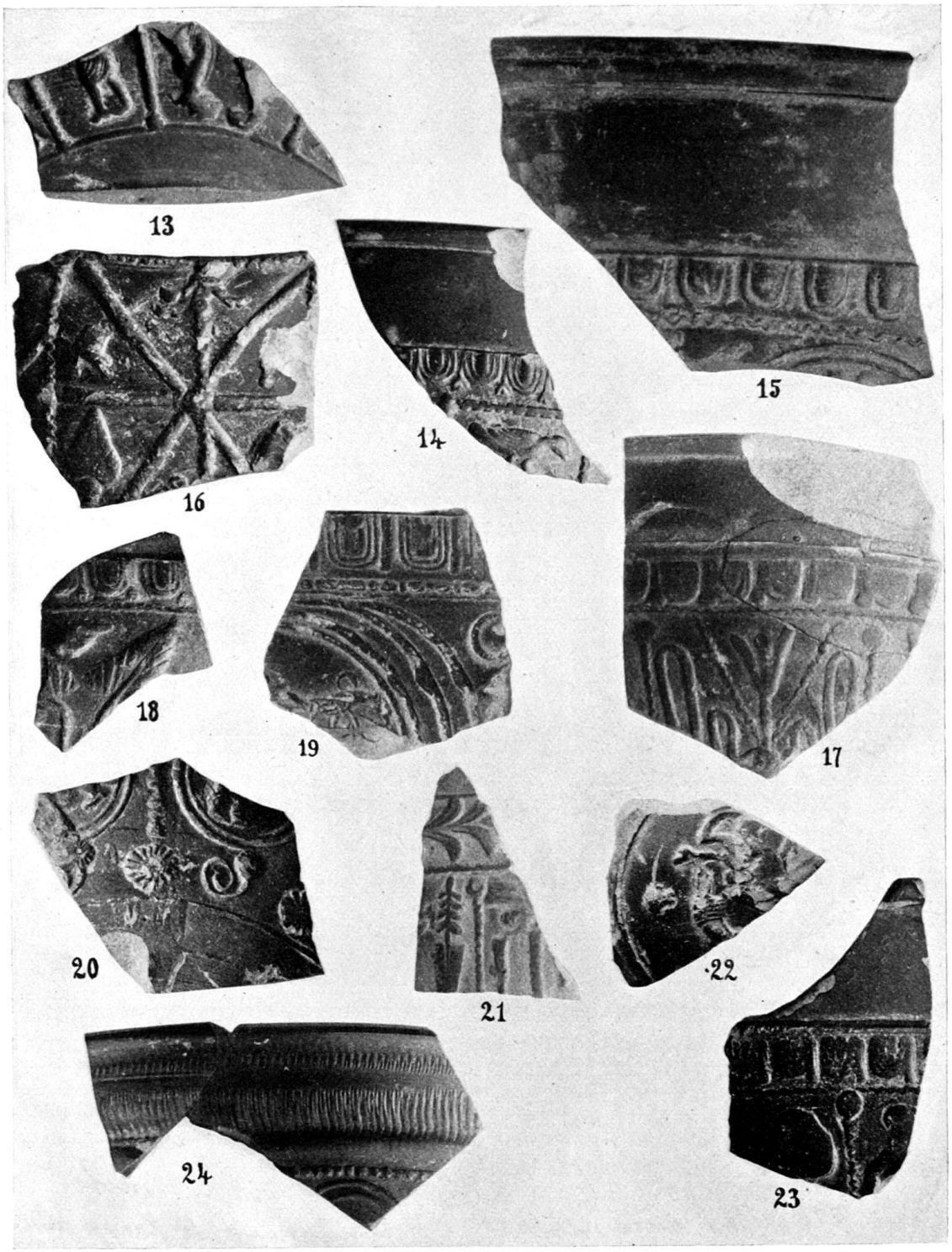

FRAGMENTS DE TERRA SIGILLATA.